



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille seize, le 21 mars 2016 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 15 mars 2016 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme JEANNE, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, M. DELIPERI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, M. LEONETTI, Mme ZUCCARELLI, Conseillers municipaux.

**Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

M. BILLARD	à	Mme COSTA
Mme FALCHI	à	Mme SICCHI
Mme MASSEI	à	Mme FLAMENCOURT
M. CAU	à	Mme FELICIAGGI

**Etaient absents :**

Mme BERNARD, M. CHAREYRE, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	38
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme FELICIAGGI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 21 mars 2016

Délibération N°2016/74

**Convention de mission de conseil en architecture**

**Monsieur le Maire expose à l'assemblée :**

La collectivité souhaite mener une réflexion sur l'extension du musée napoléonien à l'intérieur de l'Hôtel de Ville. Afin d'envisager sa mise en œuvre il est nécessaire de rédiger un pré-programme permettant d'examiner sa faisabilité architecturale, muséographique et technique.

Pour ce faire la participation d'un spécialiste, et notamment d'un architecte conseil muséographe est nécessaire.

Au regard de la spécificité du poste, il est proposé de fixer le taux journalier de la vacation à 620€ pour la durée de la mission.

**IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL**

D'autoriser Monsieur le Député-maire ou son représentant à signer une convention avec l'architecte conseil muséographe pour une mission de conseil dans le cadre de l'étude de faisabilité.

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
Où l'exposé de son Président,  
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu, la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et plus particulièrement son article 88 ;

Vu le décret n°2004-474 du 2 juin 2004 portant statut du corps des architectes et urbanistes de l'Etat ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 21 mars 2016 ;

**AUTORISE**

**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

Monsieur le Député-maire ou son représentant à signer une convention avec l'architecte conseil muséographe pour une mission de conseil dans le cadre de l'étude de faisabilité.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.  
(Suivent les signatures)**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20160321-2016\_74-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2016  
Publication : 22/03/2016

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE DEPUTE-MAIRE**

**Laurent MARCANGELI**

